

En 2008, près de 30 % de la dépense intérieure d'éducation, soit 37,8 milliards d'euros, ont été consacrés à l'enseignement du premier degré. Depuis 1980, la dépense moyenne pour un élève du premier degré a augmenté de 75,1 % en prix constants, pour s'établir à 5 620 euros en 2008.

En 2008, la dépense d'éducation pour le premier degré (enseignement élémentaire et maternel, adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés et activités liées) représente 37,8 milliards d'euros.

Environ 40 % de cette dépense est financée par les collectivités territoriales, essentiellement les communes qui prennent en charge la rémunération de personnels non enseignants (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles – ATSEM), ainsi que les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles. Les dépenses de personnel représentent 76 % de la dépense totale, dont 26 % pour les personnels non enseignants.

De 1980 à 1992, la part de la dépense d'éducation consacrée au premier degré avait continûment régressé, de 28,9 % à 26,4 %, avant de croître régulièrement jusqu'à 29,2 % en 2008. Alors que la dépense intérieure d'éducation, à prix constants, augmentait globalement de 82 % en 28 ans, la hausse sur cette période pour le premier degré est de 83 %.

Sur la période 1980-2008, dans un contexte de baisse des effectifs d'élèves et de revalorisation des carrières des enseignants (création du corps des professeurs des écoles), la dépense moyenne pour un élève du 1^{er} degré est passée, à prix constants, de 2 920 euros à 5 620 euros, soit une augmentation de 75,1 %, ou en moyenne de 2,0 % par an (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006).

Les comparaisons internationales de coûts moyens par élève de l'enseignement élémentaire montrent qu'en 2006 la France se situe toujours en dessous de la moyenne de l'OCDE, nettement en deçà de pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni. Parmi les pays européens comparables, seule l'Allemagne présente des coûts inférieurs.

Depuis 1980, les dépenses annuelles moyennes par élève du préélémentaire et de l'élémentaire se sont nettement rapprochées, pour atteindre environ 4 370 euros en 1997, grâce à l'augmentation du nombre moyen d'enseignants par élève et à l'important accroissement des dépenses de personnel des communes en préélémentaire. Depuis 1998, le coût de l'élève en élémentaire redevient supérieur à celui de l'élève en préélémentaire (d'environ 7 % en 2008).

De 1990 à 2008, le coût d'une scolarité primaire, calculé en tenant compte pour chacune de ces deux dates du nombre moyen d'années passées en préélémentaire et en élémentaire, s'est accru de 56 %.

La dépense d'éducation pour le premier degré comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la métropole et des DOM pour l'enseignement et les activités liées : restauration et hébergement, administration, orientation, médecine scolaire, fournitures scolaires, transports scolaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc., pour la partie correspondant au premier degré.

Cette dépense est évaluée chaque année par le compte de l'éducation, compte satellite de la Comptabilité nationale. En 1999, il a fait l'objet d'une rénovation, apportant trois changements importants :

- intégration des DOM ;*
- nouvelle évaluation des charges sociales rattachées aux rémunérations des personnels ;*
- réévaluation des dépenses des ménages.*

À partir de 2006, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) modifie les règles budgétaires et comptables de l'État, notamment en matière de charges sociales mieux évaluées et affectées aux rémunérations des agents de l'État. Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires.

L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis, en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-DEPP

Pour les comparaisons internationales : OCDE

Champ : métropole + DOM, ensemble

01 La dépense d'éducation pour le premier degré

métropole + DOM

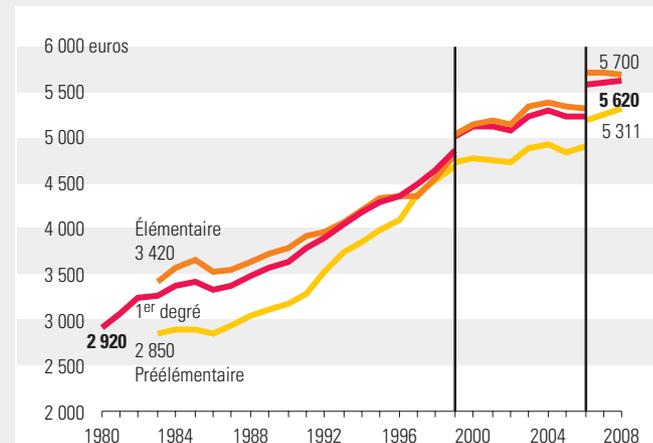
	1980	1990	2000	2007	2008
DIE pour le premier degré*					
aux prix courants (en milliards d'euros)	8,3	18,3	28,6	36,7	37,8
aux prix de 2008 (en milliards d'euros)	20,6	25,0	34,0	37,6	37,8
Part dans la DIE (en %)	28,9	26,9	27,2	29,1	29,2
Dépense moyenne par élève*					
aux prix de 2008 (en euros)	2 920	3 650	5 115	5 600	5 620
Structure du financement initial (en %)					
État				51,6	52,1
<i>dont MEN</i>				51,3	51,9
Collectivités territoriales				40,6	40,1
Autres administrations publiques et CAF				1,6	1,6
Entreprises			0,0	0,0	0,0
Ménages			4,9	6,2	6,1

(*) La réévaluation de la DIE (voir méthodologie indicateur 01) s'applique à l'ensemble de la période 1980-2008.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

Source : MEN-DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par élève aux prix 2008 (1980-2008)



Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série : en 1999, rénovation du compte de l'éducation (métropole + DOM) ; en 2006, modification des règles budgétaires et comptables de l'État (LOLF).

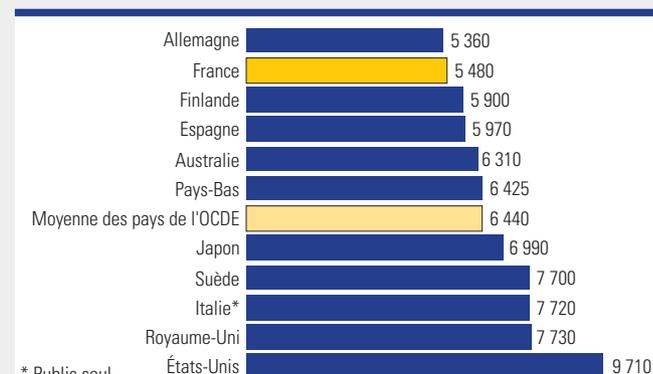
Source : MEN-DEPP

03 Dépense pour une scolarité primaire (aux prix de 2008) compte tenu de la durée moyenne et des coûts moyens des scolarités en 1990 et 2008

	1990		2008	
	(en euros)	(en %)	(en euros)	(en %)
Préélémentaire	9 530	33,4	15 940	35,9
Élémentaire	19 000	66,6	28 490	64,1
Total	28 530	100,0	44 430	100,0

Source : MEN-DEPP

Dépenses pour un élève de l'élémentaire Public et privé, en équivalents-dollars (2006)



* Public seul

Source : OCDE, éditions 2009 de *Regards sur l'éducation*